

Politesse

JUDO

La valeur éducative sous un aspect sportif et loisir en fait
une **DISCIPLINE EXCEPTIONNELLE.**

Coordonnées : 06-60-25-26-79 / Mail : judo.ampg@gmail.com
Web : <http://www.ampg.fr/>

Amitié

Les Lieux de pratique :

Chavanay : avec Raphaël (06-60-25-26-79)

Dojo / Stade Raphaël GARDE / Les Prairies / 42410 Chavanay
Responsable : Thierry Froissard : 07-68-74-57-60
Yannick Jardin : 06-51-97-80-36

La Grand Croix : avec Raphaël (06-60-25-26-79)

Espace Roger Riviere / Rue Louis Pasteur / 42320 La Grand Croix
Responsable : Romain Marion : 06-18-37-74-86
Alexandra Françon : 06-23-63-52-87

La Terrasse sur Dorlay : avec Raphaël (06-60-25-26-79)

Salle de Sport de l'Ecole Primaire (Ecole La Galoche)
Responsable : Céline Varagnat : 06-50-96-76-97

Contrôle de Soi



Respect

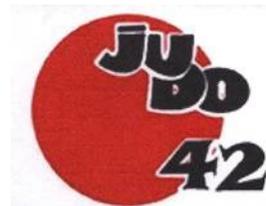
Courage

Sincérité

Honneur

Modestie

AMPG



**Chavanay
La Grand Croix
La Terrasse sur Dorlay
(St Paul en Jarez
Maclas-Pélussin ...)**



JUDO

SPORT POUR TOUS

**LOISIR, COMPETITION,
DETENTE, SOURCE DE BIEN ETRE**

Avec Directeur Technique Diplômé d'Etat
Et professeurs diplômés

Association partenaire de Pass'Région, des chèques vacances et
des coupons sports

CLUB RECONNU ET LABELISE par :

FEDERATION FRANCAISE DE JUDO JU-JITSU

A partir de 4 ANS
Jusqu'à la **CEINTURE NOIRE**

CORRESPONDANCES

AMPG
Tel : 06-60-25-26-79 Mail : judo.ampg@gmail.com
N° FFJDA : CL420140 N° Agrément Sports : 42S016.041
N° SIRET : 51285193200032 APE : 9312Z

AMPG

Les catégories d'âges du 1er septembre 2020 au 31 Aout 2021 :

2016-15 : Eveil / 2014-13 : Mini-Poussin / 2012-11 : Poussin
2010-09 : Benjamins / 2008-07 : Minime / 2006-05-04 : Cadet
2003-02-01 : Juniors / 2000 et avant : séniors

HORAIRES DES COURS

Chavanay :	Lundi : 19h15 à 20h30 : Kata - Prépa Physique
	Mardi : 17h15 à 18h00 : Nés en 2016 et 15 débutant 18h00 à 19h00 : Nés en 2014 - 13 - 12 - 11 - 10 19h05 à 20h20 : Nés en 2009 et avant
	Vendredi : 17h15 à 18h15 : Nés en 2015 - 14 - 13 18h15 à 19h15 : Nés en 2012 - 11 - 10 19h30 à 21h00 : Nés en 2009 et avant
La Grand Croix :	Mercredi : 15h00 à 16h00 : Nés en 2012- 11 - 10 - 09 16h05 à 17h05 : Nés en 2013 - 14 - 15 17h10 à 17h55 : Nés en 2016 et 15 débutant 18h00 à 19h00 : Sport Adapté 19h15 à 20h30 : Nés en 2008 et avant
La Terrasse / Dorlay :	Lundi : 17h15 à 18h15 : Nés en 2015 - 14 - 13 18h15 à 19h30 : Nés en 2012 et avant

Le club se réserve le droit de modifier les horaires

LICENCE FFJDA

40,00 €

SAISON : du 1er Octobre au 31 Mai sauf vacances scolaires et jours fériés

COTISATION ANNUELLE

CATEGORIE D'AGES	Nombre d'Entraînements	TARIF MOIS écoulé	TARIF SAISON (non divisible)
2016 - 2015	1 fois par semaine	30 €	130 €
2014 et avant	1 fois et plus par semaine	35 €	160€
Ados - adultes débutant	1 fois par semaine	30 €	90 €
Ceintures Noires	* Formés aux Clubs	X	60 €

=

CONDITIONS D'INSCRIPTION—PRE-INSCRIPTION :

- 1) Régler LICENCE FFJDA et COTISATION ANNUELLE
- 2) A remplir sur place la Fiche d'Inscription, demande de licence
Ou pré-inscription sur le site ampg.fr
- 3) Fournir Certificat Médical (« Apte à pratiquer le Judo en compétition »)
+ remplir le passeport pour les Benjamins et plus, ou fournir l'attestation du questionnaire de santé avec réponse négative aux questions.
- 4) Équipement : Kimono - Sandales - Ceinture

ESSAIS :

Tout nouvel adhérent a le droit à 2 séances d'essai suite à une pré-inscription avec le règlement (qui ne sera pas encaissé)
Sans précision de votre part à l'issu direct de la 2ème séance, l'inscription sera immédiate.

MODALITE DE PAIEMENT :

- Pass'Région, Chèques Vacances, Coupons Sports, Comité d'entreprise
 - Par chèques bancaires (à l'ordre de : AMPG) ou espèces (la totalité)
 - Possibilité de payer en 1 ou 2 ou 3 ou 4 chèques (datés du jour de l'inscription) qui seront encaissés :
- A l'inscription (marquez au dos du chèque : N°1)
A partir du 30 Octobre (marquez au dos du chèque : N°2)
A partir du 30 Janvier (marquez au dos du chèque : N°3)
A partir du 30 Avril (marquez au dos du chèque : N°4)

CONDITIONS PARTICULIERES : (sur les cotisations des cours)

Pour une même famille (parents et enfants non salariés sauf débutants ados - adultes) : Plein tarif pour la première personne et 20 € de réduction pour le 2ème, 30 € pour le 3ème et plus.

PRECISION : (sur la cotisation annuelle)

Aucune cotisation ne peut faire l'objet d'un remboursement sauf certificat médical de non pratique de plus de 3 mois (pour les cotisations cours). En cas de litige seul les membres du bureau seront à même de prendre une décision.

**Avant de laisser leurs enfants, les parents doivent s'assurer que
LE PROFESSEUR EST PRESENT**